



Résultats et commentaires du vote concernant la mise en place d'un Comité Technique Paritaire d'Etablissement (CTP).

nombres d'électeurs	nombre de votants	exprimés	blancs ou nuls	syndicats	voix	sièges
846	497	432	65	FNSAESR autonomes	165	4
				FSU	127	3
				AI	71	2
				CGT	69	1

La CGT se félicite du résultat obtenu lors du vote du 13 novembre 2003 pour la création d'un CTP à l'Université Paris 9 Dauphine. En effet, ce vote pris dans sa globalité montre que les 3 listes CGT, FSU et AI, qui sont résolument contre le changement de statut de l'Université Paris 9 Dauphine en grand établissement, obtiennent une large majorité des voix (267 voix contre 165 pour la liste qui est clairement favorable à cette modification soit 62%).

Ce vote montre donc la détermination des personnels à combattre ce projet de la présidence, projet, rappelons-le, élaboré sans concertation avec les personnels !!!

En se penchant sur les résultats donnés plus haut dans le tableau récapitulatif, la CGT fait une apparition remarquable dans le paysage syndical de cette université ; elle n'était pas présente auparavant.

La CGT et son élu(e) remercient l'ensemble des personnels lui ayant fait confiance lors de ce scrutin et combatta au sein de ce CTP le projet élaboré par la présidence sans pour autant laisser de côté les autres prérogatives d'un CTP qui sont :

- organisation du service et du travail,
- règles statutaires,
- hygiène et sécurité,
- répartition des primes,
- recrutement,
- formation professionnelle...

Tout cela nous concerne tous. C'est notre quotidien de salariés de Paris 9 Dauphine.

Ensemble faisons prendre en compte nos attentes, nos revendications.

C'est l'objectif de la CGT.

Contact avec : Roger GONZAGUE ou par mel : ferc-sup.info@ferc.cgt.fr